



PORSCHE



**Lecluse Automobiles Arpajon**  
**Centre Porsche Arpajon**

Route Nationale 20  
91630 Avrainville  
Tél. 01 83 61 97 10  
www.arpajon.centreporsche.fr

**Facture N° : 54/2505/100436**

| Date       | N° document    | N° client | N° TVA | Echéance   | Page |
|------------|----------------|-----------|--------|------------|------|
| 06/05/2025 | 54/2505/100436 | 4 026 579 |        | 06/05/2025 | 1/2  |

| Référence       | Description          | Quantité        | P.U HT                                    | € | % | Montant HT | €          | Montant TTC | € | C |
|-----------------|----------------------|-----------------|-------------------------------------------|---|---|------------|------------|-------------|---|---|
| N° OR 4 046 403 | Ouvert le 05/05/2025 | Mat. / Véh.     | PORSCHE 718 - 982 850 - 718 Cayman GT4 RS |   |   |            |            |             |   |   |
| Fiche 4 024 620 | N° série             | Immatriculation | 1ère mise en circulation                  |   |   |            | 17/10/2022 |             |   |   |
| Clé             | N° Moteur            | Type mine       |                                           |   |   |            | Kms 6 935  |             |   |   |

Vous avez été reçu par VICTORINE LARDOUX

- Prochain entretien dans 2 ans ou 30.000 Kms

- Lavage offert

\*\*\*\*\*

L'équipe du Centre Porsche Arpajon vous souhaite une bonne route.

\*\*\*\*\*

**Opérations codifiées**

|     |                                                 |      |        |  |        |        |   |
|-----|-------------------------------------------------|------|--------|--|--------|--------|---|
| STD | Entretien y compris filtre à huile et pollen    | 2,35 | 160,00 |  | 376,00 | 451,20 | 1 |
| STD | Purge de liquide de frein                       | 1,40 | 160,00 |  | 224,00 | 268,80 | 1 |
| STD | Passage testeur et remise à zéro de l'entretien | 0,50 | 176,00 |  | 88,00  | 105,60 | 1 |
| STD | Essai routier                                   | 0,30 | 160,00 |  | 48,00  | 57,60  | 1 |

**Pièces**

|              |                               |      |       |  |       |       |   |
|--------------|-------------------------------|------|-------|--|-------|-------|---|
| SANIT2       | PETITES FOURNITURES           | 1,00 | 10,50 |  | 10,50 | 12,60 | 1 |
| RECY2        | RECYCLAGE DES DECHETS         | 1,00 | 10,50 |  | 10,50 | 12,60 | 1 |
| LG500        | LAVE GLACE                    | 1,00 | 7,71  |  | 7,71  | 9,25  | 1 |
| 304321       | NETTOYANT DEGRAISSANT         | 1,00 | 9,90  |  | 9,90  | 11,88 | 1 |
| 00004321086L | LIQUIDE DE FREIN AU LITRE NEW | 1,50 | 26,29 |  | 39,44 | 47,32 | 1 |
| 00004330516L | LIQUIDE ANTIGEL (LITRE)       | 1,00 | 12,72 |  | 12,72 | 15,26 | 1 |

|   |    |   |       |     |   |     |   |
|---|----|---|-------|-----|---|-----|---|
| C | HT | € | % TVA | TVA | € | TTC | € |
|---|----|---|-------|-----|---|-----|---|

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION

1 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - DEVIS

Pour toute réception d'un véhicule, le Client se verra remettre un ordre de réparation détaillant la nature des travaux à accomplir et un devis s'il en fait la demande. Si l'établissement du devis doit donner lieu à un démontage/remontage pour détailler les travaux nécessaires, les frais consécutifs aux opérations de diagnostic seront à la charge du client et calculés au taux en vigueur et au temps passé. Toutefois, si les réparations sont effectuées selon le devis accepté par écrit par le client, les frais d'établissement de ce devis ne lui seront pas facturés. Le devis est valable un mois après édition de ce dernier.

2 - PRIX DE LA MAIN D'ŒUVRE

Le prix en vigueur concernant la main d'œuvre sont ceux affichés à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, en application des dispositions de l'arrêté n° 87-06/C du 27 mars 1987.

3 - COMMANDE DE TRAVAUX

À la réception d'un véhicule, un ordre de réparation est établi, faisant office de commande et sur lequel sont indiqués, selon le cas, soit le détail des travaux à effectuer, soit la commande d'un devis de réparation, soit la simple réception d'un véhicule dans l'attente d'une commande.

4 - TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Les travaux sont entrepris conformément à l'ordre de réparation, ou, le cas échéant, au devis de réparation. Toutefois, au cas où des travaux complémentaires seraient nécessaires, qu'ils présentent ou non un caractère sécuritaire sur le véhicule, Centre Porsche Arpajon stoppera les travaux et ne les reprendra qu'à réception d'un accord écrit du Client pour ordre de réparation(s) complémentaire(s). Centre Porsche Arpajon décline toute responsabilité au cas où le Client refuserait de lui commander ces travaux.

5 - VÉHICULES SOUS GARANTIE CONSTRUCTEUR

Les réparations effectuées dans le cadre de la garantie du constructeur comportent, à titre gratuit, l'échange des pièces reconnues défectueuses par le constructeur par des pièces neuves ou « en échange standard » ou leur remise en état à sa convenance ainsi que les frais de main-d'œuvre correspondant à ces interventions. Les pièces remplacées au titre de la garantie constructeur du véhicule sont couvertes jusqu'à la fin de la garantie constructeur du véhicule. Aux termes des dispositions de l'article L.217-28 du Code de la consommation : « Lorsque le consommateur demande au garant, pendant le cours de la garantie légale ou de la garantie commerciale qui lui a été consentie, lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien, une remise en état couverte par cette garantie, toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Cette période court à compter de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du bien en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au consommateur. Le délai de garantie est également suspendu lorsque le consommateur et le garant entrent en négociation en vue d'un règlement amiable ».

Dans les cas où les Garanties légales et/ou commerciales ne s'appliqueraient pas, le coût des réparations sera à la charge du client. À titre d'exemple, si le véhicule a fait l'objet d'une transformation technique substantielle (équipements non homologués, modifications des caractéristiques ou données constructeur, reprogrammation du boîtier de gestion moteur), l'application de la garantie constructeur est exclue (article 11.11.1(c) et d) des Conditions générales de vente et de garantie véhicule neuf). En conséquence, le coût des réparations des dégâts liés à ces transformations non autorisées sont à la charge du client.

6 - LIVRAISON

Les délais de livraison tiennent compte de la disponibilité des pièces et du temps nécessaire aux interventions. Le Client devra prendre livraison de son véhicule dans les meilleurs délais à compter de la date de restitution confirmée par Centre Porsche Arpajon. À défaut, un avis de mise à disposition lui sera adressé par LRAR, lui précisant de retirer son véhicule, sous un délai de 8 jours à compter de la réception de l'avis. Passé ce délai, Centre Porsche Arpajon se réserve le droit de facturer des frais de garéage, selon un barème journalier affiché à l'entrée du Centre Porsche et à la Réception Clientèle.

7 - PIÈCES REMPLACÉES

Les pièces usagées dont le remplacement a été payé par le Client lui seront restituées sauf s'il a demandé par écrit, lors de la commande des travaux et au plus tard lors de la restitution du véhicule, que ces pièces usagées soient conservées par Centre Porsche Arpajon. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux pièces « en échange standard » (sauf paiement par le Client de la consigne auprès de Centre Porsche Arpajon) ou échangées sous garantie du Constructeur couvrant le véhicule, qui restent la propriété de Centre Porsche Arpajon.

8 - ACCESSOIRES ET OBJETS

Centre Porsche Arpajon décline toute responsabilité en cas de disparition d'objets ou d'accessoires laissés par le Client dans son véhicule.

9 - FACTURATION

Les factures sont établies suivant les tarifs en vigueur au moment de la commande des travaux, et conformément à l'ordre de réparation établi (et éventuellement à la demande de travaux complémentaires validée par le client). Le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de réparation lors de la signature de l'ordre de réparation.

10 - PAIEMENT

La société Centre Porsche Arpajon est étrangère à toute contestation, quel qu'en soit l'objet, pouvant survenir entre le Client et une compagnie d'assurance ou tout autre tiers suite à la remise en état d'un véhicule accidenté. Le propriétaire du véhicule est seul tenu au paiement intégral des réparations commandées. Sauf en cas de réception préalable d'un engagement de prise en charge d'une compagnie d'assurance du montant des travaux, le propriétaire du véhicule est tenu du paiement intégral des réparations commandées. En cas de prise en charge partielle, le propriétaire du véhicule sera tenu du paiement des réparations à due concurrence. Les prix pratiqués sont les prix applicables au jour de la signature de l'ordre de réparation. Toutes nos factures sont payables au comptant sans escompte avant l'enlèvement du véhicule. Exceptionnellement, si des délais de paiement sont octroyés au client et que ce dernier ne les respecte pas, une pénalité de trois fois le taux de l'intérêt légal sera appliquée par mois de retard. Si le client est un professionnel, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera également appliquée pour frais de recouvrement.

11 - ESSAIS

Le Client autorise Centre Porsche Arpajon à utiliser le véhicule en vue de ses essais nécessaires au diagnostic et au contrôle du résultat des travaux.

12 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (UE 2016/679) du 27 avril 2016. Vous êtes informé(e) que le réparateur, ainsi que Porsche France, en tant que responsables de traitement, mettent en œuvre des traitements de données à caractère personnel. Les traitements mis en œuvre ont pour base juridique notamment :  
- l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'ils mettent en œuvre un traitement ayant pour finalité : la réparation, la gestion, le suivi des dossiers client, le recouvrement, la gestion des réclamations et demandes de garanties ;  
- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'ils mettent en œuvre un traitement ayant pour finalité : la gestion et le suivi des demandes d'exercice des droits des personnes, la facturation, la comptabilité ;  
- votre consentement pour l'envoi d'informations et d'offres personnalisées relatives aux véhicules Porsche, aux services liés aux véhicules et aux autres produits Porsche, les invitations à des événements, les enquêtes de satisfaction et les études sur les attentes des clients. Les données collectées ne sont conservées que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la législation en vigueur. Les responsables de traitement veillent à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. À ce titre, les données personnelles vous concernant, et indispensables à ces traitements, seront destinées uniquement aux sociétés du groupe Porsche, votre réparateur et aux sous-traitants et

partenaires les traitant. Certaines données personnelles vous concernant peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou conventionnelles.

Les responsables de traitement accordent une importance particulière à la sécurité de vos données à caractère personnel.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que vos données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation et d'effacement des données vous concernant, d'un droit de limitation du traitement des données vous concernant, d'un droit à la portabilité de vos données, de définir des directives au sort de vos données après votre décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter votre volonté, conformément aux exigences du cadre juridique applicable.

Lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est fondé sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment. Les responsables de traitement cessent alors de traiter vos données sans que les opérations antérieures de traitements, et pour lesquelles vous avez consenti, ne soient remises en cause.

Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (Commission Nationale Informatique et Libertés - Cnil).

Pour exercer ces droits, veuillez adresser une demande écrite accompagnée d'un document permettant de justifier de votre identité par courrier postal à l'adresse Porsche France SAS - RGPD - 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine ou par e-mail à l'adresse rgpd@porsche.fr

13 - MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation en lien avec l'application du présent contrat doit être adressée, selon sa nature, soit au réparateur agréé avec lequel vous avez signé, soit au Service Clients de Porsche France.

Si vous avez la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation et que vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante à votre réclamation ou en l'absence de réponse dans un délai d'un (1) mois, vous avez la possibilité de saisir :

- Soit le centre de médiation compétent pour traiter les litiges relevant de la responsabilité du Réparateur agréé, en sollicitant (selon les affiliations du réparateur agréé) :
  - o Le Médiateur de Mobiliars par courrier à l'adresse suivante : 43 BIS ROUTE DE VAUGIRARD - CS 80016 - 92197 MEUDON CEDEX ou sur le site internet <https://www.mediateur-mobiliars.fr/>
  - o OU le Médiateur de la FNA par courrier à l'adresse suivante : Immeuble Axe Nord, 9-11, Avenue Michelet, 93583 Saint Ouen Cedex ou sur le site internet <https://www.mediateur.fna.fr/>
- Soit le Médiateur de Porsche France compétent pour traiter les litiges relevant de sa responsabilité (ex : qualité d'une pièce fournie au Centre (Service) Porsche) en le sollicitant par courrier à l'adresse suivante : MEDIATION CMFM, 19 avenue d'Italie, 75013 Paris ou sur son site internet [www.mediationcmfm.fr](http://www.mediationcmfm.fr)

Si vous résidez au sein de l'Union européenne, vous avez également la possibilité, notamment et principalement pour les réclamations en lien avec un achat en ligne, de recourir à la plateforme de règlement en ligne des litiges pour les services fournis par les entreprises de l'Union européenne (la « Plateforme ODR »), mise à la disposition de tous les citoyens européens par la Commission européenne, via le lien suivant <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

14 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas d'échec d'une médiation entreprise en application de l'article 13 des présentes conditions générales de réparation, pour toutes les contestations survenant à l'occasion du présent contrat, de son exécution ou de ses suites :

- Si le client a contracté en qualité de commerçant, les tribunaux du siège social du vendeur seront seuls compétents,
- Si le client n'a pas contracté en qualité de commerçant, le choix du tribunal aura lieu conformément à la loi.

15 - RELEVAGE DES DONNÉES OBFCM (ON-BOARD FUEL CONSUMPTION MONITORING DATA)

Afin de respecter les obligations en vigueur issues du règlement d'exécution (EU) N° 2021/392 pris en application du règlement (UE) 2019/631, les données relatives à la consommation de carburant ou d'énergie, aux émissions de CO2 et au kilométrage (appelées aussi « on-board fuel consumption monitoring data ») des véhicules immatriculés à partir du 1er janvier 2021 et qui sont équipés de dispositifs embarqués de surveillance de la consommation du carburant et/ou d'énergie seront relevées lors de tout passage en atelier pour un entretien, une réparation ou toute autre intervention et transmises à la Commission européenne avec le numéro de châssis correspondant.

Le client peut s'opposer expressément à la collecte de ces données préalablement à la collecte par l'atelier concerné.

La collecte, l'utilisation, la transmission et le stockage de ces données s'effectueront uniquement dans le cadre de cette obligation en vigueur issue du règlement (UE) n° 2021/392. Ces données seront conservées jusqu'à leur transmission à la Commission européenne (conformément à l'article 11.5. a) du règlement (UE) n° 2021/392) et où selon les obligations en vigueur en matière de protection des données personnelles, par exemple dès la disparition de la finalité de traitement des données, sous réserve qu'aucune autre obligation en vigueur ne viendrait s'y opposer. Les données d'utilisation réelles d'un véhicule donnée sont recueillies pendant une durée maximale de quinze ans à compter de la date à laquelle ces données sont communiquées pour la première fois à l'Agence européenne pour l'environnement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES AU DÉTAIL

1 - CONDITIONS DE VENTE

Pour des raisons de sécurité de paiement, les factures de pièces de rechange d'un montant supérieur à 1000 € TTC destinées aux professionnels de l'automobile devront être impérativement réglées par virement ou carte bleue professionnelle. Les conditions pour bénéficier des remises sont :

- a) Remise d'un bon de commande à entête de la société professionnelle de l'automobile.
- b) Établissement par le Centre (Service) Porsche d'une facture au nom de la Société professionnelle de l'automobile.
- c) Règlement de cette facture par la Société professionnelle de l'automobile.

2 - COMMANDE

Les commandes doivent être adressées par écrit ou directement au comptoir. Pour toute commande de pièces détachées au détail pour un montant global supérieur à 300 € TTC, il sera demandé un acompte égal à 25 % du montant de la facture TTC. Dans le cas de commandes de pièces détachées ne faisant pas l'objet de ventes régulières (pièces généralement non disponibles sur stock) pour un montant supérieur à 150 € TTC, il sera demandé un acompte égal à 50 % du montant TTC du ou des articles concernés. Les pièces ne seront ni reprises ni échangées sans accord écrit préalable du Centre (Service) Porsche.

3 - PRIX - DÉLAIS DE PAIEMENT - PÉNALITÉS DE RETARD

Les prix pratiqués sont les prix applicables au jour de la commande. Toutes nos factures sont payables au comptant sans escompte. Exceptionnellement, si des délais de paiement sont octroyés au client et que ce dernier ne les respecte pas, une pénalité de trois fois le taux de l'intérêt légal sera appliquée par mois de retard. Si le client est un professionnel, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera également appliquée pour frais de recouvrement.

GARANTIES ATTACHÉES AUX PIÈCES DÉTACHÉES MISES EN ŒUVRE EN CENTRE (SERVICE) PORSCHE DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE MAINTENANCE OU DE RÉPARATION, OU VENDUES AU DÉTAIL

1 - GARANTIE COMMERCIALE

Les pièces d'origine Porsche installées par Centre Porsche Arpajon en remplacement de pièces usagées, dans le cadre d'une opération de maintenance ou de réparation, de même que les pièces d'origine Porsche vendues au détail par Centre Porsche Arpajon bénéficient d'une garantie commerciale d'une durée de deux ans à compter de leur facturation au client (hors main d'œuvre), sans supplément de prix, auprès de n'importe quel membre du réseau officiel Porsche (distributeur / réparateur) sur présentation de la facture d'achat des pièces détachées au détail. Cette garantie est offerte par la Société Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG via sa filiale PORSCHE FRANCE (garant) sis 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine, qui peut être contactée au 0800.400.911

ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@porsche.fr](mailto:contact@porsche.fr). La garantie commerciale couvre tout dysfonctionnement de ces pièces détachées. Elle est transmissible entre particuliers. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces détachées et ses conséquences, ni une utilisation anormale, ni une modification des pièces détachées sans l'accord écrit de Porsche France. Pour les pièces vendues au détail et non mises en œuvre par un Centre (Service) Porsche, la garantie ne joue pas non plus en cas de défaut lié au montage ou à une pose non conforme aux préconisations du constructeur. Il est rappelé également qu'aux termes des stipulations de l'article 7 des Conditions Générales de Réparation, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du constructeur attachée au véhicule ne bénéficient pas non plus de la présente garantie commerciale mais sont couvertes jusqu'à la fin de la garantie constructeur du véhicule.

2 - GARANTIES LÉGALES

Outre la garantie commerciale susvisée, qui s'applique indépendamment des garanties légales, les pièces vendues ou mises en œuvre par Centre Porsche Arpajon dans le cadre d'une opération de maintenance ou de réparation bénéficient de la garantie légale des défauts de conformité prévue aux articles L.217-1 à L.217-17 du code de la Consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans (pour ce qui concerne la vente d'un bien neuf et d'un an pour ce qui concerne la vente d'un bien d'occasion) à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien (ou d'un an si le bien remplacé est d'occasion).

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Déclaration de consentement pour l'utilisation de mes données personnelles à des fins Marketing

Je déclare vouloir recevoir à l'avenir des informations sur les produits et services, les nouveaux produits et services, les événements et les offres commerciales et publicitaires émises par le groupe Porsche\*, et son réseau officiel (composé des importateurs et distributeurs agréés - Centre Porsche - et des ateliers de réparations agréés - Centre Service Porsche -). À cet effet, j'exprime mon consentement par la présente déclaration pour les sollicitations, enquêtes, prospectons et communication ainsi que pour le canal (ou les canaux) de communication coché(s) au recto de ce document. Je consens à ce que mon Centre Porsche / Centre Service Porsche, les entités faisant partie intégrante du groupe Porsche\* et les prestataires de services référencés par leurs soins utilisent mes données personnelles (en particulier les données d'identification - noms et prénoms - et de contact), ainsi que les données permettant d'améliorer le suivi client, mes informations contractuelles, l'analyse de mes comportements mais aussi les données relatives à mes intérêts personnels et à mes véhicules à des fins Marketing, et les autorise à me contacter à cet effet. Ces activités Marketing incluent les informations et les offres personnalisées relatives aux véhicules Porsche, aux services liés aux véhicules et aux autres produits Porsche, les invitations à des événements, les enquêtes de satisfaction et les études sur les attentes des clients.

Je reconnais avoir été informé(e) que ces différentes entités agissent en qualité de responsable de traitement pour les activités Marketing et prospection commerciales qu'elles initient et qui les concernent. Par ailleurs, je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données me concernant ainsi que d'un droit de limitation du traitement des données me concernant, d'un droit à la portabilité de mes données, de définir des directives au sort de mes données après mon décès, et d'un droit d'opposition.

Je suis informé(e) que j'ai la possibilité, à tout moment, de révoquer mon consentement sans qu'il soit nécessaire d'y apporter une quelconque justification. Pour exercer mes droits, j'ai la possibilité d'adresser une demande écrite accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signée par courrier postal à l'adresse Porsche France SAS - RGPD - 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine ou par e-mail à l'adresse [rgpd@porsche.fr](mailto:rgpd@porsche.fr) - Pour en savoir plus sur le traitement de mes données et mes droits à des fins de marketing et prospection commerciale, je peux consulter la Politique de Confidentialité disponible sur <https://www.porsche.com/france/privacy-policy/>

\*Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG [Porscheplatz 1 - 70435 Stuttgart - Allemagne] ; Porsche France SAS (25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine - France) ; Porsche Financial Services GmbH [Porschestraße 1.D - 74304 Bietigheim-Bissingen - Allemagne] ; Porsche Financial Services France SAS (25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine - France) et Porsche Sales & Marketplace GmbH [Porscheplatz 1 - 70435 Stuttgart - Allemagne].





PORSCHE



**Lecluse Automobiles Arpajon**  
**Centre Porsche Arpajon**

Route Nationale 20  
91630 Avrainville  
Tél. 01 83 61 97 10  
www.arpajon.centreporsche.fr

**Facture N° : 54/2505/100436**

| Date       | N° document    | N° client | N° TVA | Echéance   | Page |
|------------|----------------|-----------|--------|------------|------|
| 06/05/2025 | 54/2505/100436 | 4 026 579 |        | 06/05/2025 | 2/2  |

| Référence    | Description               | Quantité | P.U HT | € | % | Montant HT | € | Montant TTC | € | C |
|--------------|---------------------------|----------|--------|---|---|------------|---|-------------|---|---|
| 00004330501  | GRAISSE BLANCHE           | 0,10     | 26,11  |   |   | 2,61       |   | 3,13        |   | 1 |
| HMB0W40C40GT | MOBIL C40 0W40 GT         | 5,00     | 29,50  |   |   | 147,50     |   | 177,00      |   | 1 |
| PAF013844    | BAGUE-JOINT               | 1,00     | 1,44   |   |   | 1,44       |   | 1,73        |   | 1 |
| 0PB115351    | FILTRE A HUILE GT3        | 1,00     | 70,60  |   |   | 70,60      |   | 84,72       |   | 1 |
| PAF911559    | VIS D'OBTURATION          | 1,00     | 13,56  |   |   | 13,56      |   | 16,27       |   | 1 |
| 9GT115647B   | BOUCHON VIDANGE METAL     | 1,00     | 19,07  |   |   | 19,07      |   | 22,88       |   | 1 |
| PAF008127    | VIS RONDE A SIX PANS MALE | 1,00     | 1,12   |   |   | 1,12       |   | 1,34        |   | 1 |
| PAF008146    | VIS RONDE A SIX PANS MALE | 3,00     | 1,74   |   |   | 5,22       |   | 6,26        |   | 1 |
| 9P1819631    | FILTRE D'HABITACLE        | 1,00     | 82,30  |   |   | 82,30      |   | 98,76       |   | 1 |
| 99157237100  | PRE FILTRE A POLLEN       | 1,00     | 23,10  |   |   | 23,10      |   | 27,72       |   | 1 |
| 99162890101  | JEU BALAI D'ESSUIE-GLACE  | 1,00     | 88,24  |   |   | 88,24      |   | 105,89      |   | 1 |

Nous informons notre aimable clientèle que nous n'acceptons plus les règlements par chèque. Toutes factures d'un montant supérieur à 1000€ TTC ne pourront être réglées en espèces.

IBAN : FR76 1830 6002 4136 1019 7042 031 BIC : AGRIFRPP883

Merci de votre compréhension.

| C | HT       | € | % TVA | TVA    | € | TTC                    | €          | Total TTC  | 1 537,84 € |
|---|----------|---|-------|--------|---|------------------------|------------|------------|------------|
| 1 | 1 281,53 |   | 20,00 | 256,31 |   | 1 537,84               |            |            |            |
|   |          |   |       |        |   | En votre aimable règle | 06/05/2025 | 1 537,84 € |            |
|   |          |   |       |        |   | Total des règlements   |            | 1 537,84 € |            |
|   |          |   |       |        |   | 1 281,53               | 256,31     | 1 537,84   |            |

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L. 441-6)



CONITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION

1 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - DEVIS

Pour toute réception d'un véhicule, le Client se verra remettre un ordre de réparation détaillant la nature des travaux à accomplir et un devis s'il en fait la demande. Si l'établissement du devis doit donner lieu à un démontage/remontage pour détailler les travaux nécessaires, les frais consécutifs aux opérations de diagnostic seront à la charge du client et calculés au taux en vigueur et au temps passé. Toutefois, si les réparations sont effectuées selon le devis accepté par écrit par le client, les frais d'établissement de ce devis ne lui seront pas facturés. Le devis est valable un mois après édition de ce dernier.

2 - PRIX DE LA MAIN D'ŒUVRE

Les prix en vigueur concernant la main d'œuvre sont ceux affichés à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, en application des dispositions de l'arrêté n° 87-06/C du 27 mars 1987.

3 - COMMANDE DE TRAVAUX

À la réception d'un véhicule, un ordre de réparation est établi, faisant office de commande et sur lequel sont indiqués, selon le cas, soit le détail des travaux à effectuer, soit la commande d'un devis de réparation, soit la simple réception d'un véhicule dans l'attente d'une commande.

4 - TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Les travaux sont entrepris conformément à l'ordre de réparation, ou le cas échéant, au devis de réparation. Toutefois, au cas où des travaux complémentaires seraient nécessaires, qu'ils présentent ou non un caractère sécuritaire sur le véhicule, Centre Porsche Arpajon stoppera les travaux et ne les reprendra qu'à réception d'un accord écrit du Client pour ordre de réparation(s) complémentaire(s). Centre Porsche Arpajon décline toute responsabilité au cas où le Client refuserait de lui commander ces travaux.

5 - VÉHICULES SOUS GARANTIE CONSTRUCTEUR

Les réparations effectuées dans le cadre de la garantie du constructeur comportent, à titre gratuit, l'échange des pièces reconnues défectueuses par le constructeur par des pièces neuves ou « en échange standard » ou leur remise en état à sa convenance ainsi que les frais de main-d'œuvre correspondant à ces interventions. Les pièces remplacées au titre de la garantie constructeur du véhicule sont couvertes jusqu'à la fin de la garantie constructeur du véhicule. Aux termes des dispositions de l'article L.217-28 du Code de la consommation : « Lorsque le consommateur demande au garant, pendant le cours de la garantie légale ou de la garantie commerciale qui lui a été consentie, lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien, une remise en état couverte par cette garantie, toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Cette période court à compter de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du bien en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au consommateur. Le délai de garantie est également suspendu lorsque le consommateur et le garant entrent en négociation en vue d'un règlement amiable ».

Dans les cas où les Garanties légales et/ou commerciales ne s'appliqueraient pas, le coût des réparations sera à la charge du client. À titre d'exemple, si le véhicule a fait l'objet d'une transformation technique substantielle (équipements non homologués, modifications des caractéristiques ou données constructeur, reprogrammation du boîtier de gestion moteur), l'application de la garantie constructeur est exclue (article 11.III.c) et d) des Conditions générales de vente et de garantie véhicule neuf). En conséquence, le coût des réparations des dégâts liés à ces transformations non autorisées sont à la charge du client.

6 - LIVRAISON

Les délais de livraison tiennent compte de la disponibilité des pièces et du temps nécessaire aux interventions. Le Client devra prendre livraison de son véhicule dans les meilleurs délais à compter de la date de restitution confirmée par Centre Porsche Arpajon. À défaut, un avis de mise à disposition lui sera adressé par LRAR, lui précisant de retirer son véhicule, sous un délai de 8 jours à compter de la réception de l'avis. Passé ce délai, Centre Porsche Arpajon se réserve le droit de facturer des frais de gardiennage, selon un barème journalier affiché à l'entrée du Centre Porsche et à la Réception Clientèle.

7 - PIÈCES REMPLACÉES

Les pièces usagées dont le remplacement a été payé par le Client lui seront restituées sauf s'il a demandé par écrit, lors de la commande des travaux et au plus tard lors de la restitution du véhicule, que ces pièces usagées soient conservées par Centre Porsche Arpajon. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux pièces « en échange standard » [sauf paiement par le Client de la consignation auprès de Centre Porsche Arpajon] ou échangées sous garantie du Constructeur couvrant le véhicule, qui restent la propriété de Centre Porsche Arpajon.

B - ACCESSOIRES & OBJETS

Centre Porsche Arpajon décline toute responsabilité en cas de disparition d'objets ou d'accessoires laissés par le Client dans son véhicule.

9 - FACTURATION

Les factures sont établies suivant les tarifs en vigueur au moment de la commande des travaux, et conformément à l'ordre de réparation établi (et éventuellement à la demande de travaux complémentaires validée par le client). Le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de réparation lors de la signature de l'ordre de réparation.

10 - PAIEMENT

La société Centre Porsche Arpajon est étrangère à toute contestation, quel qu'en soit l'objet, pouvant survenir entre le Client et une compagnie d'assurance ou tout autre tiers suite à la remise en état d'un véhicule accidenté. Le propriétaire du véhicule est seul tenu au paiement intégral des réparations commandées. Sauf en cas de réception préalable d'un engagement de prise en charge d'une compagnie d'assurance du montant des travaux, le propriétaire du véhicule est tenu du paiement intégral des réparations commandées. En cas de prise en charge partielle, le propriétaire du véhicule sera tenu du paiement des réparations à due concurrence. Les prix pratiqués sont les prix applicables au jour de la signature de l'ordre de réparation. Toutes nos factures sont payables au comptant sans escompte avant l'enlèvement du véhicule. Exceptionnellement, si des délais de paiement sont octroyés au client et que ce dernier ne les respecte pas, une pénalité de trois fois le taux de l'intérêt légal sera appliquée par mois de retard. Si le client est un professionnel, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera également appliquée pour frais de recouvrement.

11 - ESSAIS

Le Client autorise Centre Porsche Arpajon à utiliser le véhicule en vue des essais nécessaires au diagnostic et au contrôle du résultat des travaux.

12 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (UE 2016/679) du 27 avril 2016 « Vous êtes informé(e) que le réparateur, ainsi que Porsche France, en tant que responsables de traitement, mettent en œuvre des traitements de données à caractère personnel. Les traitements mis en œuvre ont pour base juridique notamment : - l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'ils mettent en œuvre un traitement ayant pour finalité : la réparation, la gestion, le suivi des dossiers client, le recouvrement, la gestion des réclamations et demandes de garanties ; - le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'ils mettent en œuvre un traitement ayant pour finalité : la gestion et le suivi des demandes d'exercice des droits des personnes, la facturation, la comptabilité, - votre consentement pour l'envoi d'informations et d'offres personnalisées relatives aux véhicules Porsche, aux services liés aux véhicules et aux autres produits Porsche, les invitations à des événements, les enquêtes de satisfaction et les études sur les attentes des clients. Les données collectées ne sont conservées que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la législation en vigueur. Les responsables de traitement veillent à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. À ce titre, les données personnelles vous concernant, et indispensables à ces traitements, seront destinées uniquement aux sociétés du groupe Porsche, votre réparateur et aux sous-traitants et

partenaires les traitant. Certaines données personnelles vous concernant peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou conventionnelles.

Les responsables de traitement accordent une importance particulière à la sécurité de vos données à caractère personnel.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que vos données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, interrogation et d'effacement des données vous concernant, d'un droit de limitation du traitement des données vous concernant, d'un droit à la portabilité de vos données, de définir des directives au sort de vos données après votre décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter votre volonté, conformément aux exigences du cadre juridique applicable.

Lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est fondé sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment. Les responsables de traitement cessent alors de traiter vos données sans que les opérations antérieures de traitements, et pour lesquelles vous avez consenti, ne soient remises en cause.

Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (Commission Nationale Informatique et Libertés - Cnil).

Pour exercer ces droits, veuillez adresser une demande écrite accompagnée d'un document permettant de justifier de votre identité par courrier postal à l'adresse Porsche France SAS - RGPD - 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine ou par e-mail à l'adresse rgpd@porsche.fr

13 - MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Tout réclamation en lien avec l'application du présent contrat doit être adressée, selon sa nature, soit au réparateur agréé avec lequel vous avez signé, soit au Service Clients de Porsche France.

Si vous avez la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation et que vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante à votre réclamation ou en l'absence de réponse dans un délai d'un (1) mois, vous avez la possibilité de saisir :

- Soit le centre de médiation compétent pour traiter les litiges relevant de la responsabilité du Réparateur agréé, en sollicitant (selon les affiliations du réparateur agréé) : o Le Médiateur des Mobiliars par courrier à l'adresse suivante : 43 BIS ROUTE DE VAUGIRARD - CS 80076 - 92197 MEUDON CEDEX ou sur le site internet <https://www.mediateur-mobiliars.fr/> o Ou le Médiateur de la FNA par courrier à l'adresse suivante : Immeuble Axe Nord, 9-11, Avenue Michélet, 93583 Saint Coudré ou sur le site internet <https://www.mediateur.fna.fr/>
- Soit le Médiateur de Porsche France compétent pour traiter les litiges relevant de sa responsabilité (ex : qualité d'une pièce fournie au Centre (Service) Porsche) en le sollicitant par courrier à l'adresse suivante : MÉDIATION CMFM, 19 avenue d'Italie, 75013 Paris ou sur son site internet [www.mediationcmfm.fr](http://www.mediationcmfm.fr)

Si vous résidez au sein de l'Union européenne, vous avez également la possibilité, notamment et principalement pour les réclamations en lien avec un achat en ligne, de recourir à la plateforme de règlement en ligne des litiges pour les services fournis par les entreprises de l'Union européenne (la « Plateforme ODR »), mise à la disposition de tous les citoyens européens par la Commission européenne, via le lien suivant <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

14 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas d'échec d'une médiation entreprise en application de l'article 13 des présentes conditions générales de réparation, pour toutes les contestations survenant à l'occasion du présent contrat, de son exécution ou de ses suites :

- Si le client a contracté en qualité de commerçant, les tribunaux du siège social du vendeur seront seuls compétents,
- Si le client n'a pas contracté en qualité de commerçant, le choix du tribunal aura lieu conformément à la loi.

15 - RELEVAGE DES DONNÉES OFBCM (ON-BOARD FUEL CONSUMPTION MONITORING DATA)

Afin de respecter les obligations en vigueur issues du règlement d'exécution (UE) N° 2021/392 pris en application du règlement (UE) 2019/631, les données relatives à la consommation de carburant ou d'énergie, aux émissions de CO2 et au kilométrage (appelées aussi « on-board fuel consumption monitoring data ») des véhicules immatriculés à partir du 1er janvier 2021 et qui sont équipés de dispositifs embarqués de surveillance de la consommation du carburant et/ou d'énergie seront relevés lors de tout passage en atelier pour un entretien, une réparation ou toute autre intervention et transmises à la Commission européenne avec le numéro de châssis correspondant.

Le client peut s'opposer expressément à la collecte de ces données préalablement à la collecte par l'atelier concerné.

La collecte, l'utilisation, la transmission et le stockage de ces données s'effectueront uniquement dans le cadre de cette obligation en vigueur issue du règlement (UE) n°2021/392. Ces données seront conservées jusqu'à leur transmission à la Commission européenne (conformément à l'article 11, 5, a) du règlement (UE) n°2021/392) et où selon les obligations en vigueur en matière de protection des données personnelles, par exemple dès la disparition de la finalité de traitement des données, sous réserve qu'aucune autre obligation en vigueur ne viendrait s'y opposer. Les données d'utilisation réelles d'un véhicule donné sont recueillies pendant une durée maximale de quinze ans à compter de la date à laquelle ces données sont communiquées pour la première fois à l'Agence européenne pour l'environnement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES AU DÉTAIL

1 - CONDITIONS DE VENTE

Pour des raisons de sécurité de paiement, les factures de pièces de rechange d'un montant supérieur à 1000 € TTC destinées aux professionnels de l'automobile devront être impérativement réglées par virement ou carte bleue professionnelle. Les conditions pour bénéficier des remises sont :

- a) Remise d'un bon de commande à entête de la société professionnelle de l'automobile,
- b) Établissement par le Centre (Service) Porsche d'une facture au nom de la Société professionnelle de l'automobile,
- c) Règlement de cette facture par la Société professionnelle de l'automobile.

2 - COMMANDE

Les commandes doivent être adressées par écrit ou directement au comptoir. Pour toute commande de pièces détachées au détail pour un montant global supérieur à 300 € TTC, il sera demandé un acompte égal à 25 % du montant de la facture TTC. Dans le cas de commandes de pièces détachées ne faisant pas l'objet de ventes régulières (pièces généralement non disponibles sur stock) pour un montant supérieur à 150 € TTC, il sera demandé un acompte égal à 50 % du montant TTC du ou des articles concernés. Les pièces ne seront ni reprises ni échangées sans accord écrit préalable du Centre (Service) Porsche.

3 - PRIX - DÉLAIS DE PAIEMENT - PÉNALITÉS DE RETARD

Les prix pratiqués sont les prix applicables au jour de la commande. Toutes nos factures sont payables au comptant sans escompte. Exceptionnellement, si des délais de paiement sont octroyés au client et que ce dernier ne les respecte pas, une pénalité de trois fois le taux de l'intérêt légal sera appliquée par mois de retard. Si le client est un professionnel, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera également appliquée pour frais de recouvrement.

GARANTIES ATTACHÉES AUX PIÈCES DÉTACHÉES MISES EN ŒUVRE EN CENTRE (SERVICE) PORSCHE DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE MAINTENANCE OU DE RÉPARATION, OU VENTES AU DÉTAIL

1 - GARANTIE COMMERCIALE

Les pièces d'origine Porsche installées par Centre Porsche Arpajon en remplacement de pièces usagées, dans le cadre d'une opération de maintenance ou de réparation, de même que les pièces d'origine Porsche vendues au détail par Centre Porsche Arpajon bénéficient d'une garantie commerciale d'une durée de deux ans à compter de leur facturation au client (hors main d'œuvre), sans supplément de prix, auprès de n'importe quel membre du réseau officiel Porsche (distributeur/réparateur) sur présentation de la facture d'achat des pièces détachées au détail. Cette garantie est offerte par la Société Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG via sa filiale PORSCHE FRANCE (garant) sis 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine, qui peut être contactée au 0800.400.911

ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@porsche.fr](mailto:contact@porsche.fr). La garantie commerciale couvre tout dysfonctionnement de ces pièces détachées. Elle est transmissible entre particuliers. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces détachées et ses conséquences, ni une utilisation anormale, ni une modification des pièces détachées sans l'accord écrit de Porsche France. Pour les pièces vendues au détail et non mises en œuvre par un Centre (Service) Porsche, la garantie ne joue pas non plus en cas de défaut lié au montage ou à une pose non conforme aux préconisations du constructeur. Il est rappelé également qu'aux termes des stipulations de l'article 7 des Conditions Générales de Réparation, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du constructeur attachée au véhicule ne bénéficient pas non plus de la présente garantie commerciale mais sont couvertes jusqu'à la fin de la garantie constructeur du véhicule.

2 - GARANTIES LÉGALES

Outre la garantie commerciale susvisée, qui s'applique indépendamment des garanties légales, les pièces vendues ou mises en œuvre par Centre Porsche Arpajon dans le cadre d'une opération de maintenance ou de réparation, bénéficient de la garantie légale des défauts de conformité prévue aux articles L.217-1 à L.217-17 du code de la Consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans (pour ce qui concerne la vente d'un bien neuf et d'un an pour ce qui concerne la vente d'un bien d'occasion) à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité impose obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien (ou d'un an si le bien remplace est d'occasion).

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L.217-1 à L.217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L.241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Déclaration de consentement pour l'utilisation de mes données personnelles à des fins Marketing

Je déclare vouloir recevoir à l'avenir des informations sur les produits et services les nouveaux produits et services, les événements et les offres commerciales et publicitaires émises par le groupe Porsche, et son réseau officiel (composés des importateurs et distributeurs agréés - Centre Porsche - et des ateliers de réparations agréés - Centre Service Porsche -). À cet effet, j'exprime mon consentement par la présente déclaration pour les sollicitations, enquêtes, prospections et communication ainsi que pour le canal (ou les canaux) de communication coché(s) au recto de ce document. Je consens à ce que mon Centre Porsche / Centre Service Porsche, les entités faisant partie intégrante du groupe Porsche et les prestataires de services référencés par leurs sous-utilisent mes données personnelles (en particulier les données d'identification - noms et prénoms - et de contact), ainsi que les données permettant d'améliorer le suivi client, mes informations contractuelles, l'analyse de mes comportements mais aussi les données relatives à mes intérêts personnels et à mes véhicules à des fins Marketing, et les autorise à me contacter à cet effet. Ces activités Marketing incluent les informations et les offres personnalisées relatives aux véhicules Porsche, aux services liés aux véhicules et aux autres produits Porsche, les invitations à des événements, les enquêtes de satisfaction et les études sur les attentes des clients.

Je reconnais avoir été informé(e) que ces différentes entités agissent en qualité de responsable de traitement pour les activités Marketing et prospection commerciale qu'elles mettent en œuvre et qui les concernent. Par ailleurs, je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données me concernant ainsi que d'un droit de limitation du traitement des données me concernant, d'un droit à la portabilité de mes données, de définir des directives au sort de mes données après mon décès, et d'un droit d'opposition.

Je suis informé(e) que j'ai la possibilité, à tout moment, de révoquer mon consentement sans qu'il soit nécessaire d'y apporter une quelconque justification. Pour exercer mes droits, j'ai la possibilité d'adresser une demande écrite accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signée par courrier postal à l'adresse Porsche France SAS - RGPD - 25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine ou par e-mail à l'adresse rgpd@porsche.fr - Pour en savoir plus sur le traitement de mes données et mes droits à des fins de marketing et prospection commerciale, je peux consulter la Politique de Confidentialité disponible sur <https://www.porsche.com/france/privacy-policy/>

\*Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG (Porscheplatz 1 - 70435 Stuttgart - Allemagne), Porsche France SAS (25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine - France), Porsche Financial Services GmbH (Porschestraße 1 - 0 - 70430 Bietigheim-Bissingen - Allemagne), Porsche Financial Services France SAS (25/29, quai Aulagnier - 92600 Asnières-sur-Seine - France) et Porsche Sales & Marketplace GmbH (Porscheplatz 1 - 70435 Stuttgart - Allemagne).

